

la
PETITE HISTOIRE
DE NOTRE ANCÊTRE
JEAN GUAY
l'un des premiers colons
de Lévis



GUAY

GÉNÉALOGIE & HISTORIQUE
FAMILLE JEAN-JACQUES GUAY

2015

Époux	Épouse	Ville du Mariage	Date du Mariage
Jean Guay	Marie Lauzon	N-D de Berneul (Charente Maritime)	
Jean Guay	Jeanne Mignon	Québec	10-11-1652
Louis Guay	Suzanne Samson	Lauzon	10-01-1692
Charles-Joseph Guay	Barbe Carrier	Lauzon	12-10-1729
André Guay	Geneviève Poiré	Lauzon	07-11-1752
André Guay	Charlotte Nav	Lauzon	25-10-1784
Jean-Baptiste Guay	Émilie Couture	Lauzon	10-09-1839
Francois-Xavier Guay	Caroline Langlois	St-Henri de Mtl	29-10-1877
Adélarde Guay	Alma Léveill�	St-Henri de Mtl	12-05-1903
Jean-Jacques Guay	Jeannine Gravel	Montr�al	30-09-1950

de cette union sont n s :

- Michel Guay mari  avec Lise Rinfret
de cette union est n  Martin Guay qui avec Lea H guy
a eu un fils : Gustave Guay
- Daniel Guay mari  avec Joanne Pr vost
ils ont eu quatre enfants :
Alexandre Guay
Fr d rique Guay
Laurence Guay
Antoine Guay

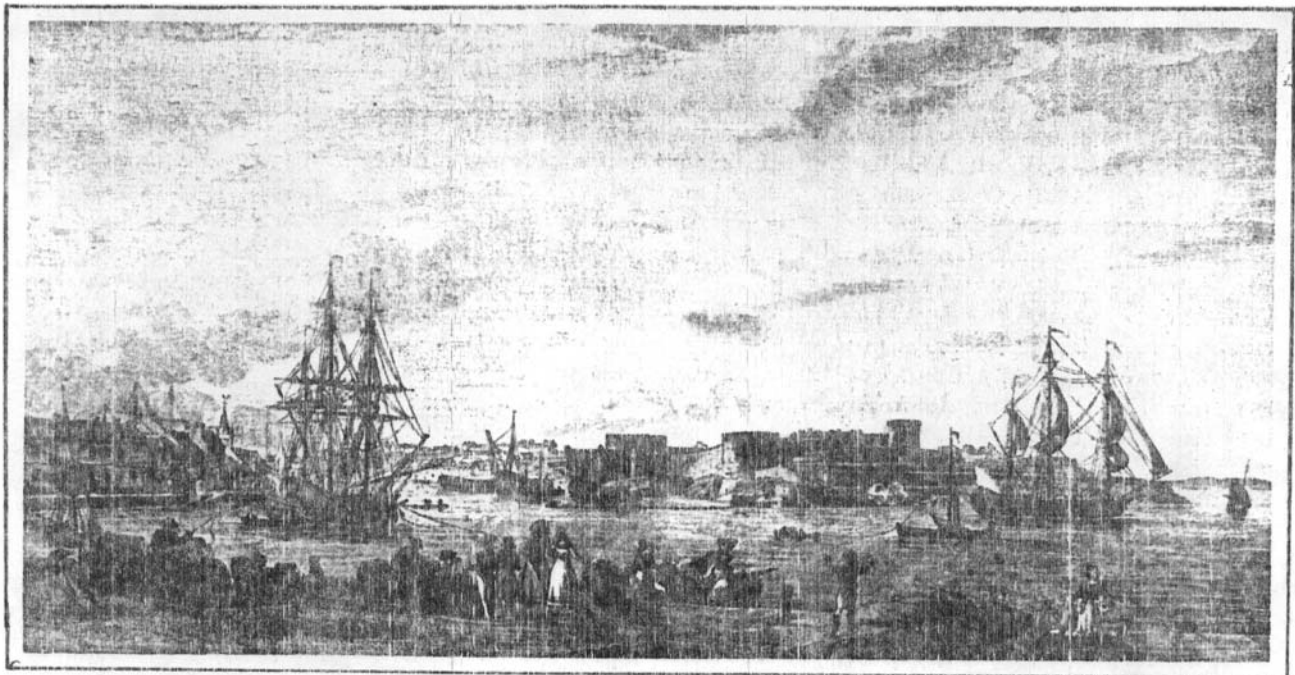
- JEAN GUAY -

Le R.P. Jérôme Lalemant, à Québec, écrivait dans son journal, fin septembre 1646, les faits marquants du mois et de l'année: «ceux donc qui arriverent cette année, outre le P. Quentin furent le P. Daran, le P. Gabr. Lalemant...: pour les Hurons, Desforges, Pierre Tourmente, masson, Jean Guiet, menuisier, Fr, Goûaut, Apotq. Et le dit Sr de Laubiniere...»

Combien chanceux sont les descendants de ce *Jean Guiet* ou *Guay*! En quelques lignes immortelles, ils voient fixer à jamais le nom de leur ancêtre dans les annales de notre histoire, son métier, ses compagnons, sa mission: aider les Jésuites dans leurs travaux apostoliques à Ste-Marie des Hurons, aujourd'hui Midland, Eate Georgienne, en Ontario.

Jean avait quitté son pays par le port de La Rochelle sur un navire, *Le Cardinal*, ayant comme maître le Sr de Repentigny. La journée du départ aurait été le 18 juillet 1646. Cependant, C. de Rochemonteix a peut-être raison d'écrire que Pierre Legardeur de Repentigny quitta La Rochelle le 13 juin. Une preuve camouflée apparaît dans les registres de N.-D. de Québec, 27 septembre 1646, lorsque le jeune fils de l'amiral de la flotte et du directeur de la Communauté des Habitants, J.-B. Legardeur (1632-1709) et sa soeur Marguerite se présentent comme parrain et marraine de J.-B. Trottier, «né en mer depuis 2 mois sur un voilier venant de la Gaule»... M. Repentigny accosta son bateau à Québec le 23 septembre, 2 mois et 5 jours après son départ de France, traversée d'une durée raisonnable!... ou après 3 1/2 mois, traversée longue et difficile, moins honorable!... dont on ne veut pas parler.

Fils de Jean et de Marie Dumont, Jean Guay naquit vers 1626, à la commune sans histoire de N.-D. de Breneuil, aujourd'hui Berneuil, canton de Gémonac, arrondissement de Saintes, département de la Charente-Maritime, en Saintonge. Jean Guay avait environ 20 ans lorsqu'il arriva à Québec en 1646.



Pays des Hurons

Jean Guay, comme *Donné* aux Jésuites, possédait des privilèges et des obligations. Les Pères devaient lui fournir le couvert et le gîte, tous les secours spirituels nécessaires, etc. Par contre, Jean par des vœux privés mais sans costume particulier s'obligeait à la vie laborieuse et pénible des missionnaires. A la huronnie, il participe aux prières communes des Pères et fait sa visite au Saint Sacrement tous les jours. Le nombre des *Donnés* en vint même à dépasser la vingtaine parmi lesquels l'on retrouve l'illustre René Goupil, canonisé en 1930.

Jean Guay se dirigea-t-il dès son arrivée vers la huronnie? Bernard Guay dans une étude scientifique sur son ancêtre, présentée à l'Université Laval en 1978, en conclut que non. Les Jésuites, malgré leur zèle brûlant, demeuraient de fins pédagogues. Ils freinaient même les ardeurs au nom de la prudence. Selon toute vraisemblance, Jean demeura pendant 2 ans à Québec pour aider les Pères. Ses talents de menuisier pouvaient servir partout. Il fallait d'abord respirer le pays.

En 1648, le P. Jérôme Lalemant, fondateur du système des *Donnés* depuis 10 ans, organisa le périlleux voyage de 300 lieues et de 40 portages. Le 6 août, 50 à 60 canots Hurons venus à Trois-Rivières pour la traite s'en retournèrent avec 26 Français: «5. peres, un frere. 3. enfans, 9. travailleurs et 8. soldats... une génisse et une petite piece de canon». La flottille arriva à Ste-Marie, pense-t-on, 35 jours plus tard, vers le 10 septembre. Jean Guay complétait le nombre de 24 domestiques bénévoles. Les uns s'occupaient aux affaires de la maison, les autres aux travaux de défense, à la culture de la terre, parfois même au combat, écrivit le P. Ragueneau, le 1er mars 1649.

Que vit Jean Guay en arrivant à Ste-Marie? La désolation, les larmes! En juillet, les Iroquois avaient détruit la mission St-Joseph et tué 2000 Hurons. Au début de l'hiver 1649, ce fut le tour de la mission St-Ignace: les RR. PP. Brébeuf et G. Lalemant furent martyrisés. Les Hurons, épouvantés, supplèrent les Pères de les suivre à l'île des Chrétiens ou St-Joseph, à 33 kilomètres de là. On mit alors le feu à Ste-Marie et, vers le 13 mars, cette oeuvre de 10 années de travail fut consumée volontairement en quelques heures. Quelle épreuve! Les ennemis ne lâchèrent pas prise pour autant; ce fut le harcèlement. Le 10 juin 1650, les missionnaires, leur personnel dont Jean Guay et 300 Hurons se sauvèrent vers Montréal, puis vers Québec qu'ils atteignirent le 28 juillet. On avait assisté, impuissants, au génocide d'une nation. La colonie elle-même agonisait. Quelques Pères, des Frères et des *Donnés* retournèrent en France. *Jean Guay*, décidé, choisit de demeurer au pays.



De Champlain, on ne possède aucun portrait authentique. On le voit ici tel qu'il s'est représenté lui-même dans son illustration de la bataille de 1609. Il est au premier plan tirant de l'arquebuse contre les Iroquois.

Bibliothèque Colbertine!
HISTOIRE

**VERITABLE
ET
NATVRELLE**

Des Mœurs & Productions du Pays
DE LA NOUVELLE FRANCE,
Vulgairement dite
LE CANADA.

Composé par **PIERRE BOUCHER**,
Escuyer Sicur de Gros-bois, &
Gouverneur des Trois-Rivières,
audir lieu de la Nouvelle-
France.



A PARIS,
Chez **FLORENTIN LAMBERT**, rue
Saint Jacques, vis à vis Saint Yves,
à l'Image Saint Paul.

M. DC. LXIV.
Avec Permission.

* Pierre Boucher a écrit un court ouvrage de 100 pages
à l'intention des Français désireux d'émigrer en Nouvelle-
France et aussi pour mieux faire connaître cette dernière.

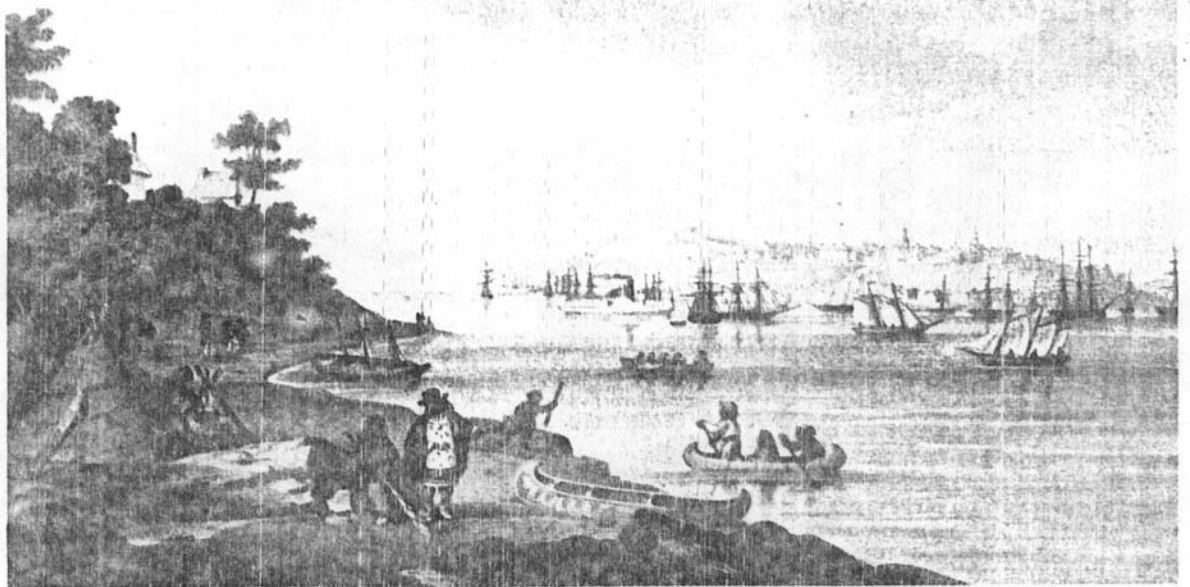
Côte de Lauzon

Après cette aventure tragique mais enrichissante, Jean continua peut-être à travailler pour les Jésuites comme *Donné* à Québec, du moins durant l'hiver 1650-1651. Que fit ensuite l'ancêtre Guyet? La réponse la plus plausible se formulerait comme suit. Vers 1651, Charles Cadieu dit Courville possède une terre entre Guillaume Couture et Guillaume Gauthier dit Lachenaye, à la Pointe-Lévy. Louis Lauzon de La Citière l'achète pour le prix de 1200 livres. Cinq ans plus tard, les Jésuites en deviennent possesseurs. Dans un mémoire daté de 1656, les religieux propriétaires affirment que La Citière y avait fait travailler «avec bien de la dépense: y ayant d'ailleurs une pesche d'anguille considérable dont on retira 40 barriques d'anguilles la mesme année que Mr de Lauzon l'achepta». De plus; le document nous apprend que cette terre de 4 arpents de front, obtenue en échange d'une autre à l'île d'Orléans, possède 8 à 10 arpents de désertés et un bâtiment. Or, c'est cette terre qu'obtint Jean Guay, le 10 juillet 1658.

Qui donc a défriché les 8 arpents de terre en 5 ans? Qui a entretenu la pêche à l'anguille? Qui a bâti l'humble bâtiment? Nul autre que Jean Guay. Il aurait été engagé par Lauzon, puis par les Jésuites qui lui concédèrent à rentes en 1658 le terrain de 4 arpents sur 40; et ils le lui cèdent le 19 juin 1666. Cette terre couvre aujourd'hui le territoire situé entre les rues du Moulin, Hyppolyte-Berthier et Caron, du fleuve jusqu'au Sud de la route Transcanadienne.

Fait étrange, Jean ne déclara que 3 arpents de terre en culture en 1667. Son attention se porta-t-elle pendant quelques années vers sa pêche à l'anguille ou vers la menuiserie?... Cependant, 14 ans plus tard, les recenseurs inscrivaient: 1 fusil, 9 bêtes à cornes et 30 arpents en valeur. En 1681, parmi les 49 propriétaires résidant à la Côte de Lauzon, il n'y avait que la veuve Catherine Gauthier qui le doublait en superficie cultivée, et un seul qui l'égalait, Jean Dumets.

Québec au milieu du XVIII^e siècle
Vue de Pointe Lévis, aujourd'hui Lauzon





Paysans Canadiens endimanchés. (Anonyme)

Foyer rempli

Jean Guay, maître de lui, 26 ans, expérimenté dans la menuiserie, ami de la terre et du fleuve, pouvait espérer remplir un foyer heureux. A l'été de 1652, arriva de Saint-Sauveur de La Rochelle une jeune fille de 16 ans nommée *Jeanne Mignon*. Personne n'a encore découvert la raison de sa présence à Québec. Elle déclarait être fille de François Mignon et de Marie Bélanger. Jean Guay fit sa connaissance, l'aima et la prit pour légitime épouse le 10 novembre de la même année. M. Jean Le Sueur bénit l'union à la Pointe-Lévy même, devant les témoins bien connus Guillaume Couture, un ancien Donné aux Jésuites, et François Blâsot, sieur de la Rivière, futur propriétaire de la première tannerie à Lauzon.

Onze enfants peuplèrent le foyer Guay. Leurs actes de baptême se trouvent à N.-D. de Québec. L'aîné *Jean*, né le 26 octobre 1653, ondoyé par Guillaume Couture, eut comme parrain Jean de Lauzon, gouverneur du pays; l'enfant décéda la même année. Un second *Jean*, né le 6 octobre 1654, futur époux de Marie Hureault, n'a pas laissé de descendants. Guillaume Couture eut comme filleul *Guillaume*; en 1681, ce Guillaume Guay n'était plus. Nous perdons également les traces de *Pierre* et de *Charles*. *Joseph* ne vécut que quelques jours. *Ignace* unit sa vie à Marguerite Rochon et à Perrine Samson; *Louis*, à M.-Anne Bégin et à Suzanne Samson; *Jacques*, à Marguerite Chauveau; *Michel*, à Elizabeth Albert. Une seule fille allait mettre un peu de féminité dans ce foyer par trop masculin, *Françoise*. Hélas! à l'âge de 4 ans, elle s'envola comme une colombe vers le ciel.

Tous les enfants Guay vécurent de la culture du sol. Deux garçons succombèrent un moment à la tentation de l'aventure. Jean Guay, l'aîné, s'engagea pour le compte de La Chenaye afin d'aller chercher illégalement des fourrures. Tibierge, meunier, intelligent parmi les sauvages et dans les bois, dirigea les 5 canots ou les 10 hommes dont le fils de l'ancêtre Guay. Ignace Guay, vers les années 1686, causa des soucis à ses parents, parce qu'il avait délaissé sa belle ferme pour aller aux Outaouais.

Ainsi commença à étendre ses rameaux sur le sol d'Amérique l'arbre de Jean Guay et de Jeanne Mignon, un arbre à quatre branches maitresses.



* Surnommée le « Lys des Agniers » ou la « Geneviève du Canada », Kateri Tekakouitha est la première Indienne que l'Église catholique a déclarée vénérable. Elle mourut en 1680, à l'âge de 24 ans. Le père Claude Chauchetière a peint le portrait de cette indienne, fille d'un Agnier et d'une Algonquine.

Ondoyer

Ondoyer, c'est baptiser en cas de nécessité en omettant les cérémonies de l'Église. L'ondoyement se fait parfois par précaution. La coutume établie veut que ce baptême soit administré par une personne autre que le père et la mère de l'enfant.

Au début de la colonie, nos ancêtres recouraient parfois à l'ondoyement, à cause de la distance qui les séparait du missionnaire. La personne demandée pour rendre ce service éminemment charitable était choisie avec soin. Etienne Racine, Martin Prévost, Louis Gagné, Pierre Simard, Jean Crête, Jean Cauchon, Guillaume Thibault, François Bélanger, la sage-femme Marguerite Langlois, et bien d'autres, sont signalés dans les registres de N.-D. de Québec comme ayant ondoyé des bébés.

Si *Guillaume Couture* ondoya deux enfants Guay, *Jean Guay* rendit le même honorable service à Couture, deux fois.

Pêcher

Le Conseil Souverain était l'autorité judiciaire la plus puissante au pays. En août 1667, François Becquet, Michel Bisson, Louis Bégin, *Jean Guay* et Cie voient leur appel réduit à néant devant ce conseil suprême. G. Couture et François Bissot veulent un chemin de la largeur d'une perche traversant les terres au-dessus des marées; il y en aura un, clôturé, aux frais des riverins, et au plus tôt!

Samedi, 22 août 1671, les deux amis voisins Couture et Guay voient leur contestation jugée devant le Conseil Souverain. Guay soutient que lui seul possède un droit de pêche sur la grève de sa terre. D'ailleurs, la prévôté de Québec lui avait donné raison, le 23 juillet précédent. Mais une clause de ce jugement stipulait que l'intendant Talon pouvait le modifier. Pour différentes raisons motivées, Talon trancha le litige en disant que les deux contestataires pouvaient «tendre ses retz et mettre ses nasses» dans les mêmes eaux, pour un an seulement. Et tout entra dans l'ordre.



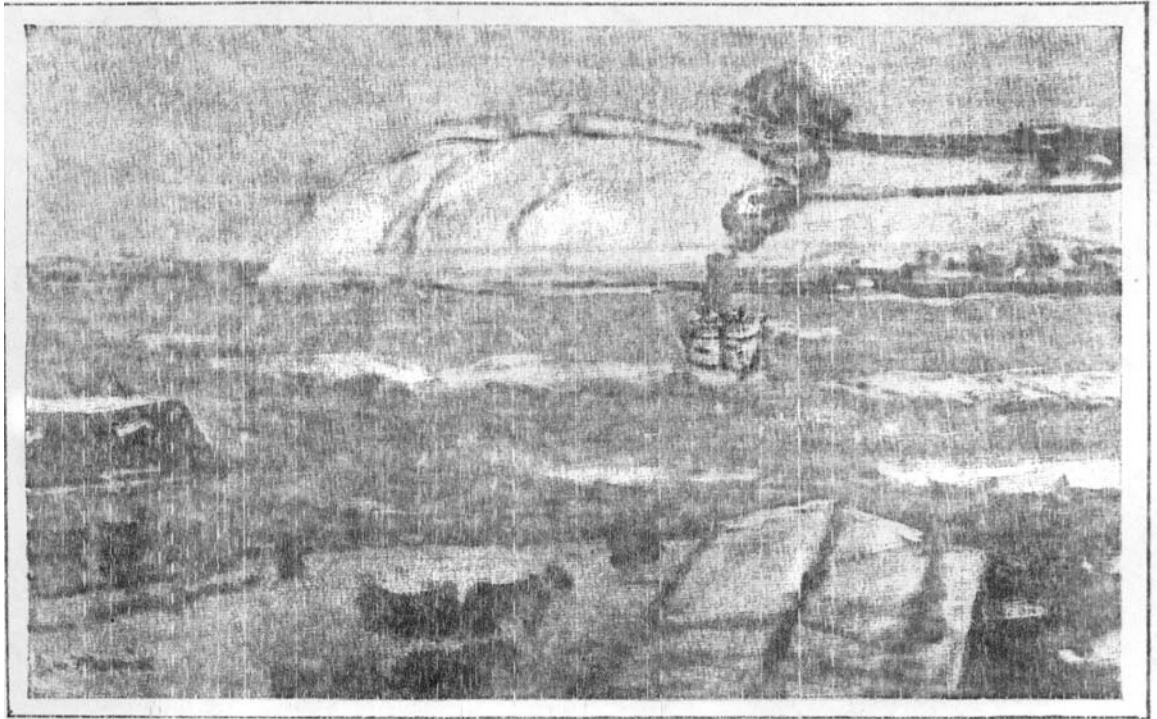
JEAN TALON, 1672

Naviguer

D'après Gabriel Drouin, *Jean Guay* est le précurseur de la traversée organisée entre Lévis et Québec. «En effet, il était propriétaire de plusieurs barques et il engageait chaque année des bateliers pour faire la traversée du fleuve, entre les deux rives».

Ce fleuve, Jean Guay le connaissait comme le creux de sa main. A l'automne 1690, avec l'aide de 8 hommes et de 2 barques, à ses frais, c'est lui qui eut l'audace et l'honneur de tirer du fleuve l'ancre du vaisseau de l'amiral *William Phipps*. Ce dernier, après la réponse précipitée du canon de Frontenac, n'avait eu d'autre alternative que celle de couper le cable de son ancre et de filer en vitesse vers l'Est. Jean Guay, tout content de sa capture, alla présenter son trophée à l'intendant, le printemps suivant. Jean avait oublié la loi passée le 21 juin précédent; elle attribuait à l'Etat les objets perdus au fond de l'eau, pour la valeur des deux tiers, après encan. Guay ne reçut donc qu'un tiers des profits, malgré les dépenses que cette opération lui avait occasionnées.

Jean Guay, époux de Jeanne Mignon, père de onze enfants, paroissien de St-Joseph de Lévis, placé au premier banc à l'église après celui des marguilliers et de Couture, fermier, pêcheur à l'anguille, navigateur, accosta au quai de l'Eternité probablement à la fin de l'hiver 1694. Les registres sont muets au sujet de sa mort. Jean avait 68 ans d'âge et de mérite.



Continuer

Le 5 juillet 1694, le notaire Metru procéda à l'inventaire des biens de feu Jean Guay. On évalua à 2000 livres sa maison et ses bâtiments. *Jeanne Mignon* avait en argent liquide 495 livres provenant de la vente d'une barque. Le fils *Jacques* héritait du bien paternel. Au cours de l'inventaire, ce Jacques manifesta des sentiments rapaces. Sa mère le traita de chien et de coquin, ajoutant qu'il l'avait battue autrefois. A un moment donné, elle lui sauta à la gorge «preste a lestrangler»

Jeanne Mignon n'était pas une timide. Au début de 1679, en l'absence de son mari, peut-être parti à la chasse, nous apprenons dans un contrat pas signé de Rageot qu'elle retira son fils Jacques, souffreteux, apprenti serrurier, de chez Nicolas Cliche, en cassant le contrat d'engagement passé devant Pierre Duquet.

Le 15 mars 1701, en plein carême, *Jeanne Mignon*, «gisant au lit malade en la sale des femmes de l'hotel Dieu» de Québec, décide de faire rédiger ses dernières volontés, par le notaire François Genaple. Le début de ce testament ressemble à une prière: «... elle recommande son âme à Dieu, Père, fils et Saint Esprit, qu'elle supplie par les mérites de la mort et passion de Notre Seigneur Jésus Christ de lui pardonner ses péchés... veut lad. testataire que sur la moitié qui luy appartient de la barque appelé le St Joseph...» 100 livres soient employées à faire dire 100 messes basses par les Pères Récollets, et que le restant soit distribué à parts égales à ses enfants. Elle donne 50 livres au curé Philippe Boucher et veut «qu'il soit fait un voyage de voiture de la dite barque pour les pauvres dudit hotel Dieu».

Le 23 du même mois, *Jeanne* fait ajouter un codicille à son testament dans lequel elle se plaint que le plus jeune de ses fils, *Michel*, auquel elle s'est donnée le 12 juillet 1694, ne l'a pas bien traitée et qu'elle avait souvent été obligée d'aller demeurer ailleurs. Pour être juste, elle veut que des 300 livres que lui doit son benjamin il en soit déduit 50 pour des messes, 100 pour de l'argent par lui prêté lors de son voyage en France, et que les 150 livres restantes soient partagées entre tous ses enfants.

Jeanne Mignon décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 66 ans, le 24 mars 1701, veille de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Elle avait une volonté d'acier, un coeur d'or, une foi plus que profonde. Le Seigneur l'a reçue comme telle dans son Paradis.



Médaille frappée en 1690 pour commémorer la victoire de Frontenac sur Phips. « Québec libéré » et « La France victorieuse dans le Nouveau Monde » voilà les deux inscriptions du revers de la médaille.

PROFIL DE LA VILLE DE QUEBEC et de ses environs, attaquée par les Anglois en l'année 1691. l'Hôpital gen...



Echelle d'une lieue d'une heure de chemin

Fleuve de St. Laurent

- | | | | | |
|---------------|-----------------|---------------------------------------|--|----------|
| puis l'attaq. | G. Cathédrale | M. Plate-forme ou batterie de Canons. | P. Pointe de Lévi | T. |
| quadrés | H. Séminaire | N. Cul de Sacq. | Q. Marquisat ou Seigneurie de Beauport | ce |
| colines | I. les Jésuites | O. Isle d'Orleans. | R. Village d'endant de Beauport | por |
| de Ville | L. Evêché | | S. Mouillage de la Flotte | cente |
| | | | | les trou |

* Profil de la ville de Québec, d'après le baron de La Hontan. A, le château du fort où loge le gouverneur; C, magasin aux poudres; D, église des Récollets; E, monastère des Ursulines; F, église de la Basse-Ville; G, la cathédrale; H, le séminaire; I, les Jésuites; L, l'archevêché; K, l'Hôtel-Dieu.

Guillaume Couture,
le voisin de notre ancêtre Jean Guay

Guillaume Couture vint de Rouen en Nouvelle-France, aux environs de 1640. Menuisier de son métier, il entra au service des missionnaires Jésuites auxquels il se dévoua corps et âme.

Guillaume Couture était un "coureur des bois" dans le beau sens du mot.

Au lieu d'exploiter les sauvages dans ses intérêts personnels et de les mécontenter contre les autorités de la colonie, comme l'ont fait bien d'autres, il était l'un de ces hommes qui furent les guides et les interprètes des missionnaires et des autorités. C'est le rôle qu'il joua pendant sa jeunesse, avant son mariage; c'est le rôle que les autorités et les missionnaires lui demandèrent à l'occasion de répéter, lorsqu'il eut atteint l'âge mûr. Dès 1641, il connaissait déjà nombre de dialectes indiens.

Guillaume Couture, est un héros chrétien avec la pleine signification que comportent ces deux mots. Sept ans avant son mariage avec Anne Ay-mard, il était déjà fixé au pays et la Relation du père Bressani, nous fait avoir quels étaient nos pères et quels sentiments animaient leurs actes, de quelle grandeur d'âme ils étaient capables.

"Le 2 août 1642", dit le Père Bresani, "les Hurons, avec douze canots reprenaient le chemin de leur pays, ramenant avec eux le Père Jogues, Guillaume Couture, interprète, et René Goupil, jeune chirurgien, qui allait exercer son art auprès des chrétiens. Les voyageurs avaient laissé les Trois-Rivières depuis deux jours et étaient très probablement arrivés aux fles du lac Saint-Pierre, lorsqu' ils furent enveloppés par une bande de près de quatre-vingts Iroquois, qui, par une décharge d' arquebuse, forcèrent les canots à prendre terre...

"Fiers de leur victoire, les Iroquois commencèrent aussitôt à tourmenter leurs victimes; et Couture, qui dans le combat avait tué un de leurs chefs, fut exposé à toute leur fureur; ils lui arrachèrent les ongles, lui broyèrent les doigts avec les dents, et lui passèrent une épée à travers la main. Quelque atroce que fut la douleur, il la supporta avec calme et sang-froid...

"Guillaume Couture, quoiqu' il eut les mains toutes meurtries, n' avait encore perdu aucun de ses doigts. Un sauvage se chargea de réparer cet oubli, et lui enleva la moitié de l' index droit. La douleur fut d' autant plus grande que le sauvage se servit, non d' un couteau, mais d' un morceau de coquillage; et comme il ne pouvait couper le nerf trop dur et trop glissant, il le lui arracha en tirant avec une telle violence, que le bras enfla prodigieusement jusqu' au coude. La douleur en rejaillit jusqu' au fond du coeur dit le père Jogues.

"Pendant sept jours, les prisonniers furent traînés de village en village, ne changeant de lieu que pour trouver des bourreaux plus frais et mieux disposés à continuer l'oeuvre de sang. On leur annonça enfin qu'ils allaient périr par le feu; et le Père Jogues profita des moments qui lui restaient pour exhorter ses compagnons à persévérer dans leurs bonnes dispositions, et à se préparer ainsi à entrer dans une meilleure vie.

"Cependant un grand conseil fut convoqué, et il y fut résolu d'accorder la vie aux Français et à la plus grande partie des Hurons, trois de ceux-ci seulement étant condamnés à mourir. Guillaume Couture fut donné à une famille sauvage, qui l'adopta et le conduisit dans le village le plus éloigné."

Guillaume fut délivré au bout de quelques années. Il fut par la suite fréquemment employé dans les négociations avec les Sauvages; il se distingua dans toutes les occasions par son intelligence et son courage. Il s'établit à la Pointe-Lévis et en 1649 il épousa Anne Aymard. Il fut sénéchal, juge et capitaine de la côte. Sa descendance est extraordinairement nombreuse.

Vous admirez sans doute nos saints Martyrs Canadiens. Peu s'en fallut que votre ancêtre, Guillaume Couture ne couronnât de sa vie les tortures qu'il avait endurées avec toute la grandeur d'âme et la patience d'un martyr des premiers siècles de l'Eglise.

Guillaume Couture